



Péronnes-lez-Antoing

Dimanche 4 mars 2018

28^e grande marche des perce-neige

Cette marche est placée sous le haut patronage de la Fédération Francophone Belge des Marches Populaires et de la FISP (IVV) et compte pour les classements de l'ACHO ; l'inscription à la marche vaut certificat de bonne santé.

Départs et arrivées : salle paroissiale, 56, rue du centre 7640 Péronnes (Antoing)

Accès : autoroute A16-E42, sortie 31 bis, « Antoing » et suivre le fléchage

SNCB : gare d'Antoing (1)

Distances : 30, 25, 20, 15, 10 et 5 Km.

Départs : de 7 à 15 heures

Permanences FFBMP-IVV : de 9 à 17 heures

Inscriptions : estampille : 1 € ; brevet : 0,12 € ; autocollant : 0,75 € ; pin's : 1 €

Renseignements :

Duret Gérard
Secrétaire

Rue de Laplaigne, 13
7640 Péronnes
Tel : 069443064
GSM : 0494585475

Président d'honneur

Et fondateur :

Dudant Didier

Rue Albert 1^{er}, 14/21
7642 Calonne

Responsable du club

Desmette Michèle
(Présidente)

Trou de potier, 13
7640 Maubray
GSM : 0479407984

Ravitaillement : boissons et petite restauration à prix démocratique aux contrôles et dans la salle.

Le club est assuré en responsabilité civile

La marche sera organisée quelles que soient les conditions atmosphériques

Invitation cordiale à toutes et tous **Ne pas jeter sur la voie publique**

(1) Les marcheurs venant par le train doivent prendre contact avec l'organisateur, Duret Gérard de 9 à 21 heures en semaine ; ils seront pris en charge à la gare d'Antoing et reconduits